

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION BACCALAURÉAT 2009 Séries L/ES

Consignes et indications de correction.

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de la circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, des documents d'accompagnement de l'épreuve, en ligne sur Eduscol et du texte d'orientation de l'Inspection générale d'histoire et géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

Compositions :

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

○ **Composition d'histoire 1 :**

Sujet : Les mémoires françaises de la Seconde Guerre mondiale et leur évolution

Spécifique aux séries L et ES, le sujet porte sur de la troisième partie du programme intitulée « La France de 1945 à nos jours » et plus précisément sur son premier item, « Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale », auquel il est conseillé de consacrer 4 ou 5 heures de cours.

Le cadre du sujet et la problématique

Le sujet correspond à une préconisation du commentaire du programme : « On présente l'émergence de différentes mémoires de la période de la guerre au sein de la société française ». Il ne peut donc surprendre le candidat. On attend qu'il présente la multiplicité et l'évolution de ces mémoires au cours de la période définie par l'intitulé de cette partie du programme (« de 1945 à nos jours »)

Le plan est libre. Ce qui suit n'est pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet :

- Une réflexion sur la notion de mémoire
- Une évocation de la pluralité des mémoires : mémoire de Vichy, mémoire de la Résistance, mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes.
- Comme il est cependant impossible de dresser une typologie exhaustive des mémoires, celles du Génocide et de la Résistance peuvent former, à juste titre, l'essentiel du développement
- Une relation des grandes lignes de leur évolution : la reconnaissance progressive de la singularité du Génocide à partir des années 1960, le passage de la mémoire « résistancialiste » à la mise en cause de l'attitude des

Français pendant l'Occupation à compter de la charnière des années 1960-1970.

On valorisera les exemples pertinents permettant de développer ces différents points.

o **Composition d'histoire 2 :**

Sujet : De la société industrielle à la société de communication

Spécifique aux séries L/ES, ce sujet s'inscrit dans le cadre de la première partie du programme d'Histoire (« le monde de 1945 à nos jours »). Il correspond au premier thème, auquel il est recommandé de consacrer 4 ou 5 heures.

Le cadre du sujet et la problématique

Le sujet reprend littéralement l'intitulé du programme et ne saurait donc surprendre les candidats. On attend d'eux une présentation synthétique des grandes transformations du second XX^e siècle, dans les domaines économique, social, matériel, scientifique et technologique.

Le plan est libre. Ce qui suit n'est pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet :

Compte tenu de l'ampleur du sujet, on acceptera tout plan cohérent permettant de rendre compte des mutations depuis la Seconde Guerre mondiale. On ne saurait attendre de démarche exhaustive, mais on privilégiera les copies montrant une compréhension globale du sujet et développant des exemples pertinents traduisant ces transformations.

- les évolutions économiques (reconstruction, croissance des « trente glorieuses » touchant inégalement les pays, évolutions contrastées depuis les années 70, apparition de nouveaux acteurs)
- les transformations sociales (croissance démographique, généralisation du modèle de la « société de consommation », transformation des modes de vie, développement des migrations, urbanisation, progrès de la scolarisation ...)
- les bouleversements scientifiques et technologiques (en liaison avec les transformations économiques et de mode de vie), la « révolution informatique »
- la mondialisation de la culture, la généralisation de certains modes de consommation ...

Étude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au

sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Étude de l'ensemble documentaire :

Sujet : La décolonisation de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1960

Sa place dans le programme :

Le sujet s'inscrit dans la première partie du programme, *Le monde de 1945 à nos jours*, plus précisément dans le troisième thème « le Tiers-Monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification ».

Première partie : quelques éléments que l'on peut attendre en réponse aux questions

Question 1 : Expliquez la position et les objectifs des auteurs (document 1)

Le document émane du Vietminh, dirigé par Hô Chi Minh.

Il demande l'indépendance du Vietnam, une des composantes de l'Indochine française, au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

Il invoque plusieurs arguments :

- les idées des «Lumières», issues du XVIII^e siècle et dont se réclament notamment les républiques américaine et française (cas particulier de la Révolution)
- L'attitude de la France durant la colonisation, en contradiction avec ses principes
- L'incapacité de la métropole à défendre ses possessions durant la guerre
- Les principes défendus par les Alliés durant la guerre, qui président à la création de l'ONU, et les buts affichés de cette organisation
- Une forme d'« unité nationale » pour réclamer l'indépendance

On pourra valoriser les candidats qui voient dans la République *démocratique* du Vietnam l'influence du communisme.

Question 2 : Identifiez les différentes réactions des métropoles devant la remise en cause du système colonial par les colonisés (documents 2, 3 et 4)

Les documents permettent d'insister à travers les exemples britannique et français sur une double attitude des métropoles.

Le document 3 permet de présenter le Commonwealth britannique et de souligner que l'attitude britannique face à la décolonisation fut caractérisée par un certain pragmatisme dont la raison d'être visait à préserver les intérêts britanniques dans les anciennes colonies.

Le document 4 présentant le rôle de l'armée française en Algérie, permet d'insister sur une attitude plus rigide de la France qui aboutit sur la violence et la guerre.

On pourra valoriser les candidats qui en s'appuyant sur le doc.1, sauront mettre en évidence la complexité des réalités : la France a su décoloniser pacifiquement l'Afrique Noire dans les années 1960 ; quant à la Grande-Bretagne, son pragmatisme n'a pas empêché les situations de crise et de violence (la partition des Indes accompagne l'indépendance en 1947 et les crises entre l'Inde et le Pakistan se succèdent dans les années qui suivent).

Question 3 : Quels sont les grandes phases et les moments forts des processus d'émancipation des peuples colonisés (documents 3 et 5) ?

Le candidat peut mettre en évidence trois idées :

- Il insistera sur l'antériorité de l'Asie dans le processus d'émancipation (Inde, Indochine, Indonésie)
- Il peut mentionner le temps fort que constitua la conférence de Bandung (rôle d'accélérateur des processus d'émancipation)
- Il montrera le caractère plus tardif de la décolonisation en Afrique (en particulier l'Afrique Noire dans les années 1960)

Question 4 : Quelle est la situation en Afrique dans le contexte international des années 1960, après les indépendances (documents 3 et 5) ?

Trois aspects peuvent être dégagés :

- Multiplication du nombre des États africains qui permet un renforcement de leur poids à l'ONU
- Le nouveau jeu des influences en Afrique (la volonté des anciennes métropoles de maintenir leur influence au-delà des indépendances ; l'Afrique nouvel enjeu possible entre les deux grands)
- Une Afrique divisée en États souvent rivaux qui parviennent mal à promouvoir l'idée de l'unité panafricaine.

Deuxième partie : réponse organisée

Les réponses aux questions de la première partie, les documents et leurs connaissances doivent permettre aux candidats de dégager les éléments de réponse suivants :

Dans le contexte nouveau de 1945, vingt années suffisent à défaire les empires coloniaux :

- Des formes variées de l'émancipation (violence souvent présente mais ne débouchant pas toujours sur une guerre)
- Possibilité de présenter un exemple d'indépendance négociée (la GB et l'Inde : une indépendance négociée qui n'évite pas pour autant la violence)
- Présenter un exemple d'indépendance arrachée (la France et les guerres d'Indochine et d'Algérie)

Des conséquences :

- Présenter l'émergence d'un nouvel acteur, le Tiers-Monde (Bandung)
- La volonté de définir une place du Tiers-Monde sur la scène internationale : les aléas du non-alignement (Conférence de Belgrade)
- L'apparition de conflits post-coloniaux (des exemples possibles : L'Afrique ; Inde-Pakistan...)

DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE

Croquis de géographie

À partir de ses connaissances et en réponse à un sujet donné, le candidat réalise un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.

Le correcteur évalue :

- la pertinence de la légende au regard du sujet proposé (sélection, organisation, hiérarchisation des informations et mise en relation des phénomènes représentés) ;*
- l'exactitude des informations figurant sur le croquis, leur localisation et la précision de la nomenclature ;*
- la qualité des choix de représentation graphique ;*
- la cohérence et la lisibilité de l'ensemble croquis/légende.*

Il est rappelé que la nouvelle épreuve ne comporte plus une explication de la légende.

- **Croquis de géographie 1 :**

Sujet : Les contrastes spatiaux de développement au Brésil

Sa place dans le programme : ce sujet s'inscrit dans la troisième partie du programme intitulé « Des mondes en quête de développement ». Cette partie compte pour un volume horaire de 18 heures. Elle comporte l'étude de « l'exemple du Brésil pour montrer les contrastes spatiaux de développement » à l'échelle du pays et à l'échelle des villes.

Quelques éléments que l'on peut attendre dans ce croquis :

1 Le Brésil développé

- La région centre (Etat de Sao Paulo, de Rio)
- Les principales métropoles (Sao Paulo, Rio, Belo Horizonte, Brasilia)
- La principale façade maritime du Brésil
- Un figuré peut traduire les poches de pauvreté au sein des grandes métropoles
- Les périphéries intégrées, les mieux développées (Sud, portions du Sudeste, Centre Ouest) avec leurs métropoles régionales

2 Le Brésil en difficulté de développement

- La fragilité du Nordeste
- La périphérie amazonienne, réserve d'espace et de ressources
- Les métropoles régionales périphériques

3 Des flux liés aux contrastes spatiaux du développement

- Flux migratoires internes vers les régions motrices
- Flux migratoires internes vers la périphérie amazonienne
- IDE entrants vers le Sudeste

- **Croquis de géographie 2 :**

Sujet : L'organisation spatiale de l'Asie orientale

Sa place dans le programme

Le sujet porte sur la deuxième partie du programme des séries L et ES, *Les grandes aires de puissance dans le monde ; l'Asie orientale*. Il correspond à leur premier item, *Une aire de puissance en expansion*, auquel il est conseillé de consacrer 4 ou 5 heures de cours. Il ne peut donc surprendre un candidat.

Il permet de vérifier que celui-ci maîtrise la notion d'organisation de l'espace et les caractéristiques originales de l'Asie orientale.

Quelques éléments dont on peut attendre une représentation sur un croquis mais qui ne sont pas exigibles en totalité :

- une délimitation de l'Asie orientale prenant en compte les États cités par le programme (Japon, Corée du Sud, Taiwan, la Chine littorale et Singapour) mais qui peut être étendue aux « pays émergents », puisqu'il s'agit d'une aire en « expansion »
- la hiérarchie des pôles structurant l'aire de puissance asiatique orientale : le pôle japonais, les NPI de sa périphérie proche, le littoral chinois, Singapour
- les principales métropoles
- les façades maritimes
- les flux mettant en relation les différents espaces de l'Asie orientale
- les relations avec le reste du monde
- les dynamiques élargissant l'aire de puissance de l'Asie orientale

On valorisera les croquis exprimant à la fois la différenciation des espaces de l'Asie orientale et les relations qui en font une aire en expansion.